



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier, Nathalie Houdayer,
Céas des Côtes d'Armor.

Vendredi 14 décembre 2012

N° 481

Société

Serge Paugam, sociologue : la rupture des liens sociaux

Selon Serge Paugam ⁽¹⁾, il existe **quatre types de liens sociaux** qui fonctionnent tous sur la base de la **reconnaissance** et de la **protection** : la possibilité de compter pour... et de compter sur... Lorsqu'un des quatre types de lien est rompu ou fragilisé, la personne investira plus fortement les trois autres types de liens. Il est possible de comparer ce phénomène à ce qui arriverait si on enlevait une patte de la chaise sur laquelle nous sommes assis : notre corps devrait se réajuster, compenser.



Serge Paugam

Le lien de participation organique

Celui-ci est le plus souvent vécu par le biais d'un emploi. L'employé a la possibilité de compter sur les protections obtenues par le biais de son emploi, ne serait-ce que par le salaire. De même, il pourra se trouver reconnu, avoir le sentiment de compter pour les autres dans son travail, ou plus généralement pour la société.

Le lien de filiation

Il s'agit ici des liens de la famille. Nous pouvons compter sur leur protection et savons être importants pour eux. Ce lien protège et reconnaît. Parfois il peut, lui aussi, être défaillant, ou manquant, et pourra être compensé par la personne en investissant plus fortement auprès de ceux qu'il choisira.

Le lien de participation élective

Notre appartenance choisie à des groupes qui sont souvent fondés sur la similitude (amour, amitié, affinités, etc.) nous permet de nous sentir reconnus. Le fait que l'on puisse définir un ami comme celui sur qui l'on peut compter, confirme également le rôle de protection que ce lien de participation élective peut procurer.

Le lien de citoyenneté

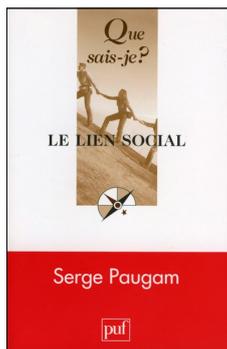
Il protège par différents moyens et reconnaît des droits. L'existence de lieux de participation citoyenne est une reconnaissance pour ceux qui y ont accès. Si le fait de ne pas avoir la nationalité exclut de la participation au vote, ce n'est pas la seule façon de participer au lien de citoyenneté. De plus, certaines populations n'obtiennent ni la reconnaissance, ni la protection du lien de citoyenneté malgré leur nationalité. C'est par exemple ce qui se passe dans certains quartiers fortement marqués par la pauvreté et ghettoïsés par la criminalité. Le lien de citoyenneté ne protège plus et les droits des citoyens à participer aux décisions qui les concernent ne sont pas reconnus. De plus, souvent ces mêmes groupes de personnes se retrouvent également exclus du lien de participation organique, n'ayant pas d'emploi. Ces groupes compenseront alors en investissant plus fortement les autres types de liens sociaux qui existent pour eux : la famille et les groupes naturels. Ce phénomène provoque le communautarisme par exemple.

⁽¹⁾ – Article repris de *La Lettre du Céas* des Côtes d'Armor (n° 6 du 3 décembre 2012). Compte rendu de l'intervention de Serge Paugam, sociologue, directeur d'étude à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, directeur de recherche au CNRS sur les questions des inégalités et des ruptures sociales, dans le cadre des Rendez-vous régionaux du travail social, organisés en Bretagne le 15 novembre 2012.

Serge Paugam est sociologue et ses premières recherches l'avaient conduit à construire un modèle de la trajectoire de la disqualification sociale : la fragilité, la dépendance puis la rupture des liens sociaux. Il travaille aujourd'hui sur la comparaison des systèmes normatifs d'entrecroisement des liens sociaux. Avec son équipe de chercheurs, il se demande comment la société française, en comparaison avec d'autres sociétés (nord et sud de l'Europe, Amérique du Sud...), considère la valeur et le rôle des différents types de liens sociaux. Il appelle cela le régime d'attachement.

Par exemple, lors d'une situation de chômage pour un jeune, les recherches ont démontré que les sociétés du sud de l'Europe considèrent normal que ce soit la famille qui prenne le relais, même si la période de chômage est longue. Pour les sociétés nordiques, c'est à l'État de compenser les difficultés liées aux périodes de chômage. En France, les recherches montrent que la logique globale est floue : l'amortisseur est en partie la famille et en partie l'État. Cette hésitation fait en sorte qu'une grande frange de la population fragilisée dans ses liens sociaux restent sans soutien. C'est le cas des moins de 25 ans qui sont exclus du RSA et, parfois aussi, du soutien de leur famille. Dans les premiers temps, les parents soutiennent, puis, plus la période de chômage est longue, moins l'aide est présente.

Pour Serge Paugam, les nouveaux défis de l'action sociale se trouvent dans le rétablissement des liens sociaux. Il suppose que le travail sur les liens serait plus juste et pourrait mieux permettre une amélioration des conditions de vie des personnes que l'injonction d'autonomie que leur impose parfois la société de différentes manières.



Pour le savoir plus : Serge Paugam, *Le lien social*, éd. PUF (coll. « Que sais-je ? »), Paris, 2008, 127 pages.

Patrimoine

La galerie du Rocher (Mézangers) en restauration durant au moins un an

Le château du Rocher, à Mézangers, est célèbre par sa galerie, construite à partir de 1535 dans le style Renaissance. Celle-ci est « remarquable par sa qualité architecturale et la finesse de son décor, sculpté dans le gra-



nite ». La galerie a subi « les outrages du temps ». Des travaux de restauration sont programmés. Ils devraient durer de douze à dix-huit mois.

Source : « En chantier », in *L'actualité du Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne* n° 26 de décembre 2012.

Santé publique

Karine Forest, nouvelle coordinatrice du RIAM

Aurélië Le Chanu a été la première coordinatrice du Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (RIAM) et elle a apporté une large contribution à son développement. Elle a rejoint l'Ille-et-Vilaine en septembre 2012 et c'est Karine Forest qui la remplace aujourd'hui. Celle-ci a occupé les postes de chargée de mission « Addictions » au sein de la Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (Ddass) de l'Eure, puis de Seine-Maritime. Après cinq années passées au sein des services déconcentrés de l'État, elle a rejoint l'association Sidaction, à Paris, où elle a été chargée de mission « Qualité de Vie et Qualité des Soins ».



Karine Forest

Associations

La Fête du sourire d'une octogénaire

La lettre mensuelle des actualités de la délégation mayennaise de l'Association des Paralysés de France (APF – n° 41 de décembre 2012) évoque ce que pourrait être la Fête du sourire 2013 à aval. À l'occasion des 80 ans de l'APF, un concours de fauteuils roulants « customisés » est en projet : « *Les concurrents devront décorer, seul ou par équipe, un fauteuil roulant aux couleurs d'une décennie entre 1933 (date de création de l'APF) et 2000* ». Sur la place du centre-ville, comme chaque année, concerts et spectacles seront proposés. L'APF évoque également la confection d'un « *gâteau d'anniversaire géant* ». Mais un vrai ou un faux ? La forme reste à trouver...



« Il y a douze mille ans, l'humanité comptait quelques centaines de milliers d'individus. Ils nomadisaient au gré des ressources, se nourrissant de chasse, de pêche et de cueillette, et vivaient en petits groupes d'une trentaine d'individus. Il existait peu de différences de richesse entre eux (...). Aujourd'hui, les humains sont sept milliards, dont près d'un milliard ne mangent pas à leur faim ; la moitié souffrent de carences diverses, les grandes villes ont plusieurs dizaines de millions d'habitants, les conflits ont fait près de 40 millions de morts depuis la Seconde Guerre mondiale et 20 % des humains possèdent 80 % des richesses produites. Que s'est-il passé ? C'est justement ce que l'on n'apprend jamais à l'école ».

Jean-Paul Demoule, archéologue, professeur de protohistoire à l'université Paris-I, « Comment sont nés l'agriculture et l'élevage ? », Marianne du 11 août 2012.